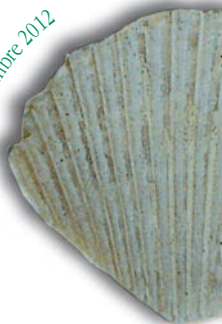


N°4 - décembre 2012



L'écho des coraux

Lettre d'information annuelle de la Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc



Réserve Naturelle
BOIS DU PARC

Réserve Naturelle du Bois du Parc (bureau) :

11 bis, rue Ferdinand Gambon 58150 Pouilly-sur-Loire.
03.86.39.31.32 - reservenaturelle-boisduparc@orange.fr

Gestionnaire de la réserve naturelle :

Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne
Chemin du Moulin des Etangs - 21600 Fenay
03.80.79.25.99 - contact@cen-bourgogne.fr - www.cen-bourgogne.fr

Éditorial

Faucons et grimpeurs : la même passion du rocher !

Tout d'abord, je tenais à remercier Benoît FRITSCH, technicien de la réserve de m'avoir donné l'opportunité de vous apporter un regard différent sur la Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc, au travers de la pratique de l'escalade !

Historiquement les premiers récits d'escalade, au Bois du Parc et au Saussois, dataient des années 1930-40. Au départ, ce sont quelques parisiens férus d'alpinisme qui venaient s'entraîner avant de descendre conquérir de plus hauts sommets. De nombreux courants et modes de grimpe se sont succédés durant une quarantaine d'années. Avec un passage à vide dans les années 1980-1990. La Fédération Française de Montagne et d'Escalade, par le biais de son comité départemental et de la volonté pugnace de ses techniciens, a su redonner une attractivité aux rochers.

Actuellement, malgré un engouement avéré pour les structures artificielles, l'escalade reste avant tout un sport de pleine nature où les véritables sensations de grimpe se font à l'extérieur. Outre l'aspect sportif et technique qui est différent des gymnases, c'est aussi un autre état d'esprit où la prise en compte du milieu naturel dans lequel nous évoluons est importante. Tout pousse indubitablement au respect et à la protection de cet environnement.

Bien que les rochers du Saussois connaissent une plus grande notoriété, les rochers de la Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc sont en général plus appréciés des grimpeurs par leur accès, leur hauteur, leur large gamme de difficultés, la végétation, l'ombrage... Mais c'est avant tout un endroit plaisant. Pas étonnant alors que le Faucon pèlerin s'y trouve bien ! Pour l'anecdote, Benoît, en bon technicien qu'il est, a coutume de dire « que nous avons le même biotope ! » La présence du rapace est un atout indéniable pour le site. Et donc, les grimpeurs ont totalement intégré le partage de la falaise lors de sa nidification du mois de février au mois de mai.

Je soulignerai pour conclure, que la gestion cohérente et participative qui est menée sur la réserve naturelle, est la preuve que protection de la nature et pratique sportive peuvent être compatibles.

Bien Cordialement

Emmanuel Chanut, Président du Comité Départemental FFME 89

La lettre de la Réserve Naturelle du Bois du Parc est éditée par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne.

Direction de la publication :

Daniel Sirugue

Rédaction : Benoît Fritsch

Conception : Olivier Girard

La lettre de la Réserve Naturelle du Bois du Parc est réalisée avec le soutien de l'Europe et de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bourgogne



En savoir plus sur le Conservatoire : www.cen-bourgogne.fr

L'actualité de la nature en Bourgogne : www.bourgogne-nature.fr



Dossier A quoi sert le débroussaillage ?



Certaines observations sont frappantes lorsqu'on se penche de près sur la nature. Le paysage qui nous entoure n'est pas figé mais est le résultat d'une évolution, de dynamiques et d'équilibres qui répondent à différentes lois de la Nature.

La dynamique spontanée des milieux naturels :

Les espaces naturels sont soumis à une dynamique d'évolution qui, de manière schématique, en l'absence de l'Homme, démarre de milieux vierges et aboutit à des espaces boisés, en passant par des stades intermédiaires que sont les pelouses, les prairies, puis les fourrés. Quel que soit l'espace naturel observé, nous pouvons identifier les stades qui nous entourent, qui sont d'ailleurs souvent entremêlés.

Le rôle favorisant de l'Homme :

Homo sapiens sapiens, comme toute espèce, joue bien entendu un rôle dans le canevas de la biodiversité. C'est ainsi que depuis des siècles, il a utilisé la nature jusqu'à façonner progressivement le paysage. Après un défrichement des forêts allant du Néolithique au Moyen-âge, il a fait paître le bétail domestique dans les milieux naturels réouverts* (pelouses, prairies). Soumis à la dent de l'animal, ces espaces étaient maintenus en équilibre dans les stades intermédiaires. S'y épanouissaient tout un cortège d'espèces typiques : les orchidées et autres plantes à fleurs, les criquets, les papillons, les lézards, toutes les espèces qui recherchent ces conditions de vie particulières. Sans le vouloir, l'Homme a favorisé la biodiversité grâce à des pratiques extensives.

R. Vuillemin - CENB
Débroussaillage manuel



Ponte, chenille et adulte du Fluoré. Une des espèces typiques de papillon des pelouses sèches que l'on souhaiterait voir conservée. Au stade d'œuf sur les feuilles de l'Hippocrévide (dans le cercle rouge), au stade chenille consommant la plante, puis au stade adulte. Sa plante nourricière (l'Hippocrévide) disparaît dès que les fourrés arrivent. Le papillon aussi.

La déprise pastorale, l'enfrichement :

Les mutations socio économiques du siècle dernier ont ensuite engendré l'abandon du pastoralisme, délaissant alors ces zones naturelles, ce qui a rompu l'équilibre. La nature a repris le chemin d'une libre évolution, laissant derrière elle les espèces des milieux ouverts. Les coteaux calcaires de la vallée de l'Yonne et de la Cure n'échappent pas à cette règle, les nombreux fourrés qui ponctuent puis embroussaillent les pelouses en sont les témoins actuels. Ces milieux ont perdu plus de la moitié de leur surface dans la seconde moitié du 20^e siècle.

Une gestion spécifique pour y remédier :



Un corridor de pelouses sur la réserve naturelle, géré pour le maintien des espèces typiques.

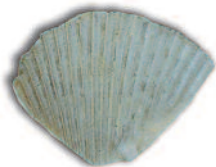
Lorsque cela est jugé nécessaire, les gestionnaires d'espaces naturels interviennent pour rajeunir ces milieux et relancer la dynamique, dans le but de maintenir, voire de retrouver ces espèces. Pour cela, deux options s'ouvrent à eux : l'intervention mécanique que l'on peut résumer par le débroussaillage suivi d'un enlèvement des produits de coupe, ou plus naturelle, la remise en pâture. Mais ceci n'est pas chose aisée tant les règles et le contexte de l'élevage ont changé. Les contrats aidés ont été prévus pour cela, dans le but de soutenir ces actions dans un premier temps (contrats Natura 2000 et mesures agricoles). Il reste toutefois au gestionnaire à veiller aux conditions nécessaires de la réussite et de la pérennité de l'intervention : que l'usage soit extensif et viable pour l'éleveur.

Sur la Réserve Naturelle du Bois du Parc comme ailleurs, les mesures de débroussaillage sont mises en œuvre pour pallier cet abandon, mais elles relèvent d'une position interventionniste du gestionnaire envers la nature qui peut faire débat. Il s'agit principalement de maintenir un type de biodiversité, celle des pelouses et prairies, qui se raréfie. C'est notre patrimoine commun qui est en jeu ; il est géré pour la beauté du regard, mais pas seulement, car la biodiversité est le support de l'Homme pour son quotidien et elle est vue comme l'assurance vie de l'humanité. Plus un système est riche et varié au niveau de sa composition, plus il est résistant et adaptable à des contraintes nouvelles.



Débroussaillage terminé sur une pelouse du site

* Milieu ouvert : se dit d'un espace naturel lorsqu'il est dégagé, sans arbre ni fourré. Le terme regroupe habituellement les pelouses et les prairies de tous types. Il s'oppose au terme de "milieu fermé" qui désigne les fourrés, les bosquets et les forêts..



Usage

La pratique de l'escalade sur la réserve naturelle

Le statut de réserve naturelle prévoit que les activités pratiquées sur le site soient compatibles avec la préservation du patrimoine naturel. L'escalade s'exerce sur le site de manière encadrée par une convention entre la FFME, gestionnaire des voies, et le Conservatoire des espaces naturels de Bourgogne, gestionnaire de la réserve naturelle.

Nature du site :

Le site de varappe du Bois du Parc est un rocher vieux de 150 millions d'années, de nature calcaire, en position de falaise surplombant l'Yonne. C'est la formation géologique que l'on peut observer dans les deux carrières mais qui a été dégagée ici par l'Yonne et par le temps. Sur la falaise, les branches des polypiers fossilisés, lorsqu'ils ne sont pas émoussés par le temps, peuvent être observés par ceux qui grimpent.

Particularités biologiques :

Depuis 2007, un couple de faucons pèlerins s'est invité sur les falaises pour y réaliser chaque année sa saison de reproduction. Dès le mois de février ou mars, sur un accord passé entre la FFME et le Conservatoire, les grimpeurs lui laissent une place sur la paroi (fermeture des voies d'escalade concernées durant trois mois), pour lui permettre de mener à terme sa reproduction en toute quiétude. De cette manière, les grimpeurs contribuent eux aussi à la protection d'une espèce emblématique des falaises.

Les parties sommitales de falaise accueillent une autre espèce protégée à l'échelle régionale. Le Stipe penné, graminée qui s'accroche sur les vires rocheuses, affectionne le sol sec et pierreux du site. Une station qui se situe en haut des falaises d'escalade est suivie par le Conservatoire. Aucune incidence de la pratique de l'escalade sur cette espèce n'est à relever.

Education sportive et pédagogie :

Au-delà des grimpeurs autonomes, nombreux à apprécier les voies du Rocher du Parc, les falaises sont aussi le lieu privilégié du club d'escalade de Mailly-le-Château, pour la pratique en extérieur. S'y exercent chaque année une trentaine de jeunes du club qui se perfectionnent à l'escalade sur paroi naturelle, dans un esprit sportif et un but éducatif et physique. La réserve naturelle est donc aussi un espace dédié à l'éducation sportive et à la pédagogie où les jeunes grimpeurs évoluent dans un environnement préservé, de haute qualité faunistique et floristique pour la région.

Par le respect de bonnes pratiques et une prise en compte des enjeux écologiques proposée par le Conservatoire, les usagers du site, à leur niveau, sont garants de la préservation du patrimoine de la réserve naturelle. La gestion des falaises est donc réalisée ici de manière conjointe.



P. Camus - FFME

Une appréhension du milieu naturel rustre par le biais de l'activité sportive.

En 2013, le Conservatoire procédera à l'évaluation du plan de gestion quinquennal de la réserve naturelle, arrivé à terme. Suite à cela, un nouveau plan de gestion sera rédigé et proposera des objectifs et des actions pour les 5 années suivantes. Par conséquent, la lettre annuelle 2013 ne sera pas réalisée. Rendez-vous en 2014.